

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 19 (1927)
Heft: 5

Rubrik: Économie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

au Conseil de voter le budget en restant fidèle à l'idée que le Bureau a été institué pour les grandes masses populaires qui ont fait confiance aux principes inscrits dans la partie XIII du Traité de paix. Le budget fut adopté par 16 voix, les 6 membres patronaux s'étant abstenus. Il est certain que pour ceux-ci, le Bureau international devrait devenir une simple boîte aux lettres. Les initiatives et l'activité du B.I.T. leur portent ombrage. C'est une raison de plus pour que la classe ouvrière ne ménage pas à l'institution de Genève sa sympathie et son appui.

Deux propositions du gouvernement allemand ont retenu l'attention du Conseil. Elles tendent à modifier le règlement actuel de la Conférence au sujet de *l'emploi des langues*. L'une prévoyait que les discours prononcés en langue allemande seraient traduits par les interprètes officiels dans la mesure où leur connaissance de la langue allemande le permettrait; l'autre suggérait l'établissement d'un texte authentique allemand des projets de convention votés par la Conférence, ce texte pouvant faire foi au même titre que les textes français et anglais. Les représentants italiens et ceux des pays de langue espagnole demandèrent de bénéficier des mêmes avantages. Le Conseil décida finalement de soumettre à la Conférence un projet d'amendement de son règlement ayant pour objet d'étendre, dans la mesure du possible, à toutes les langues non-officielles les facilités nouvelles d'interprétation demandées pour l'allemand.

Economie.

La conjoncture durant le premier trimestre de 1927.

Les trois premiers mois de cette année ont apporté une légère amélioration de la conjoncture, bien que notre mise en garde contre un trop grand optimisme se soit révélée exacte. L'aggravation de la situation économique constatée dans le premier semestre de 1926 est heureusement derrière nous. Mais nous ne sommes pas encore sortis de la stagnation. A peine la conjoncture a-t-elle atteint le niveau 1924/25 qui ne fut cependant pas très brillant.

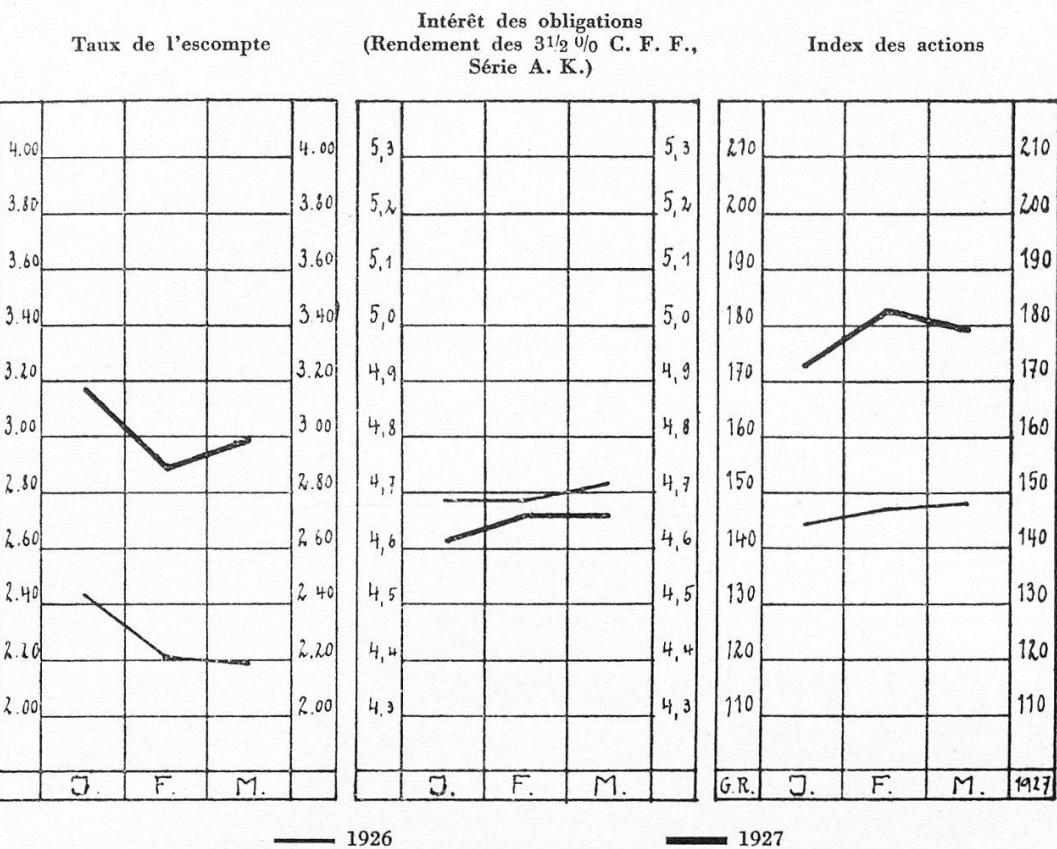
Le marché de l'argent est encore toujours très fluide. Le taux de l'escompte prélevé par les banques sur les effets de change se tient à un niveau plus élevé que l'année dernière, mais reste encore bas. Le taux de l'intérêt pour des sommes placées à long terme reste à peu près ce qu'il était l'année dernière. Le rendement des obligations CFF à 3½ %, série A—K, est même quelque peu plus faible qu'en 1926 suivant la moyenne mensuelle.

Le nombre-indice¹ des actions est encore monté en janvier et février. Le cours moyen de 45 actions est de plus de 20 % plus élevé qu'il y a une année, ainsi que le montre le tableau comparatif suivant:

	Nombre-indice de 45 actions		Nombre-indice de 24 actions industrielles	
	1926	1927	1926	1927
Janvier	144,4	172,5	159,3	199,8
Février	146,9	182,6	162,3	216,0
Mars	147,6	179,9	166,4	216,9

Le recul du nombre-indice en mars 1927 provient principalement d'un affaiblissement de la valeur bancaire dû au payement de dividende. Les actions industrielles ont réalisé avec le chiffre dépassant de 167 % la valeur nominale de l'action, un nouveau record en hauteur.

¹ Au sujet de la composition du nombre-indice, voir la *Revue syndicale* de janvier 1927, page 24.



Les *prix des marchandises* n'ont presque pas subi de changements. Le nombre-indice des *prix de gros* comporte:

	1926	1927
Janvier	155,5	146,5
Février	154,5	145,4
Mars	150,8	146,7

Les *prix de détail* restent également stables. Le nombre-indice du coût de la vie établi par l'Office fédéral du travail a baissé en mars d'un point par suite d'une diminution des denrées alimentaires.

1927	Alimentation	Combustible et éclairage	Habillement	Loyer	Index total
Janvier	158	146	166	167	160
Février	157	144	166	167	160
Mars	156	144	166	167	159

L'index du coût de la vie pour la ville de Zurich est de 4 points plus élevé que l'index suisse, celui de Berne de 8 points et celui de St-Gall de 7 points en dessous.

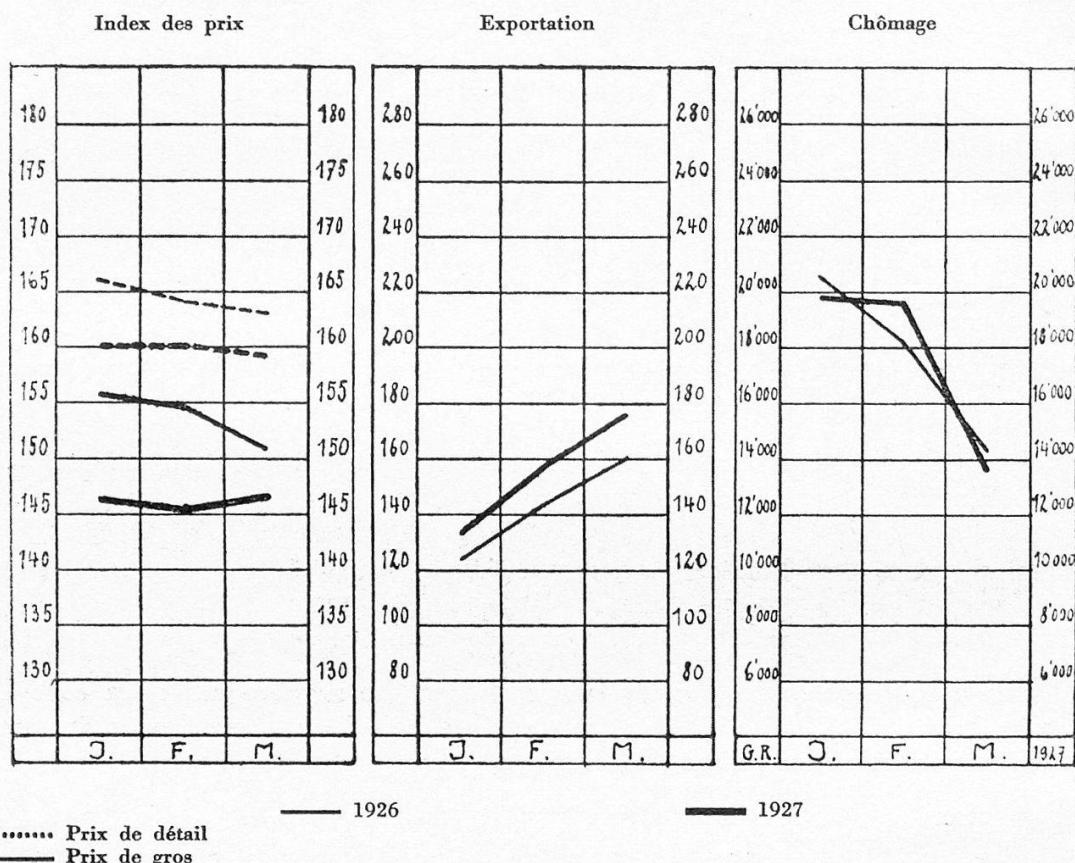
Le *commerce extérieur* marque à l'encontre des chiffres désespérés de l'année dernière, une certaine animation. Il indique en millions de francs:

	Importation		Exportation	
	1926	1927	1926	1927
Janvier	201	182	124	134
Février	200	186	144	156
Mars	209	210	160	175

Les principales marchandises exportées sont les suivantes au premier trimestre:

		1926	1927
Soieries		47	52
Cotonnades		24	30
Broderie		32	26
Horlogerie		48	43
Machines		40	43
Aluminium		9	12
Fromage		15	25

L'exportation de rubans de soie, de soie artificielle, d'instruments et d'appareils, couleurs, chaussures, lait condensé, chocolat se maintint à peu près au niveau du premier trimestre de 1926.



Le marché du travail s'est allégé sensiblement. Le nombre de personnes cherchant un emploi et inscrites auprès des bureaux de placement fut de:

	1926	1927
Janvier	20,525	19,370
Février	18,138	19,201
Mars	14,307	13,568

La diminution de 5633 chômeurs en mars n'est certes pas due seulement au retour de la belle saison, mais elle atteste une certaine amélioration générale.

On constate d'une manière générale une amélioration sensible de la situation économique, mais qui ne s'étend pas à toutes les industries, on peut dire encore cependant que la grave crise de l'année dernière dans l'industrie textile sera bientôt surmontée, à l'exception de la broderie. L'augmentation des exportations de fromages et l'augmentation du prix du lait qui en résulte est aussi un rayon d'espérance pour l'agriculture.

La situation dans l'industrie suisse.

La Société de banque suisse publie chaque année une statistique des bilans et résultats annuels des principales entreprises industrielles suisses. Le nombre des sociétés prises en considération varie quelque peu suivant les années (1913: 201, 1919: 278, 1925: 235), mais cette statistique donne d'excellents points de repère pour juger de la situation industrielle dans son ensemble, comme des industries en particulier.

Les principaux postes du bilan enregistrent les modifications suivantes au cours des années:

	1913 resp. 1913/14	1919 resp. 1919/20	1921 resp. 1921/22	1923 resp. 1923/24	1924 resp. 1924/25	1925 resp. 1925/26
en millions de francs						
Capital-actions	614	1176	1187	1213	1303	1312
Réserves	104	207	172	201	189	186
Fonds appartenant à des tiers .	636	1649	1491	1546	1469	1487
Total du bilan	1430	3445	3069	3211	3239	3269
Bénéfice brut	259	636	323*	428	461	495
Bénéfice net	74	177	29*	62	116	117
Dividendes	47	100	38*	70	78	87

Le capital-actions a plus que doublé sur la période d'avant-guerre. Les réserves ne se sont pas accrues dans la même proportion. Les fonds appartenant à des tiers (portefeuille de titres et participation, avoirs en banque, etc.) qui étaient encore en 1913 au-dessous des capitaux propres (capital-actions versé et réserves) se sont surtout fortement augmentés dans la période de dévalorisation pour revenir ces dernières années au montant des fonds propres. Cela provient de ce que durant la dépression économique les capitaux sont moins demandés; en outre, quand la conjoncture est favorable, les fonds étrangers sont meilleur marché que les capitaux propres qui reçoivent de forts dividendes. En période de crise, c'est le contraire, les fonds étrangers devant être pris à long terme, le capital-actions reçoit un dividende plus faible ou même aucun.

Le tableau ci-après indique la proportion du bénéfice net par rapport au capital-actions et le montant des dividendes depuis 1913. La Société de banque suisse ne calcule le taux des dividendes que sur le capital des sociétés qui ont réellement versé un dividende; nous avons encore établi le pour-cent du dividende sur l'ensemble du capital-actions, c'est-à-dire en y comprenant les sociétés avec 0 pour-cent de dividende.

	Dividendes			Dividendes		
	Bénéfice net en % du capital-actions	en % du capital total	en % du capital ayant reçu des dividendes	Bénéfice net en % du capital-actions	en % du capital total	en % du capital ayant reçu des dividendes
1913	12,0	7,7	7,6	1920	9,9	7,7
1915	14,0	9,0	9,0	1921	2,4	3,2
1916	19,5	10,8	10,7	1922	5,8	3,9
1917	20,2	12,0	12,0	1923	5,1	5,8
1918	18,3	10,9	10,9	1924	8,9	6,0
1919	15,0	8,5	9,9	1925	8,9	6,4
						8,5
						3,2
						6,1
						7,6
						7,4
						7,4

Pour se faire une image exacte de ce que retirent les actionnaires, il faudrait également prendre en considération ce qu'ils reçoivent sous forme d'actions gratuites ou de priviléges, qui leur sont assurés à l'occasion d'augmentation de capitaux. L'on verrait ainsi que tout comme à l'étranger les entreprises industrielles suisses ont dilué leurs capitaux pendant la conjoncture de guerre, ce qui eut pour effet de diminuer le pourcentage des bénéfices nets.

* Sans la maison Nestlé qui réduisit considérablement son capital en 1921.

Le bénéfice net réalisé en 1925, respectivement 1925/26, se tient au niveau de la dernière année d'avant-guerre, si l'on prend en considération la dévaluation. Le capital prétendant à des dividendes, est cependant de 30 pour-cent plus élevé. On pourrait encore rechercher dans quelle mesure le capital foncier s'est accru par la construction de nouvelles ou par des transformations d'anciennes fabriques, mais cela ne se remarque pas dans les bilans.

La situation des diverses branches d'industrie est exposée comme suit dans la statistique des résultats de l'année 1925 resp. 1925/26:

Groupes d'industries	Capital-actions	Réserves en millions de francs	Bénéfices nets	Dividendes	Divid. en % du capital-actions
1. Forces motrices	347	42	23	18	5,2
2. Machines et automobiles	265	23	18	13	4,9
3. Industries alimentaires	234	22	21	16	6,8
4. Chimie et électrométallurgie	128	25	24	17	13,3
5. Industrie textile	107	43	12	8	7,5
6. Chaussures et cuirs	50	10	4	3	6,0
7. Industrie du bâtiment et sociétés immobilières	31	2	3	2	6,4
8. Industrie hôtelière	33	2	1	1	3,3
9. Brasseries et malteries	25	5	4	2	8,0
10. Divers	92	12	7	4	4,3
Total	1312	186	117	84	6,4

C'est l'industrie chimique qui rapporte le plus avec ses 13 pour-cent de dividende, puis viennent les brasseries, les industries du textile, celles de l'alimentation, qui se tiennent toutes au-dessus de la moyenne des 6,4 pour-cent de dividende.

Mouvement ouvrier En Suisse. Dans les organisations affiliées.

MÉTALLURGISTES ET HORLOGERS. Le conflit de la fabrique Marvin* s'est terminé après 15 semaines de grève. Aux termes d'une proposition d'entente, acceptée par les deux parties, la direction a l'autorisation l'introduire une modification dans l'organisation du travail pour les calibres en dessous de 10½ lignes, les tarifs ayant cependant été fixés de telle sorte que les ouvriers recevront les salaires types prévus pour ce genre de travail. La main-d'œuvre non qualifiée n'est pas admise sur ces calibres. Pour le cas où il serait établi que pour certaines parties de ce calibre mécanisé, des connaissances professionnelles sont nécessaires, la F.O.M.H. se réserve de les revendiquer pour du personnel qualifié aux conditions adéquates. Les conditions de salaire ne doivent pas subir de changements appréciables; des représailles ne sont pas permises. Les différends pouvant surgir quant à l'interprétation de l'entente sont tranchés par le Conseil communal de la Chaux-de-Fonds. Le conflit s'est donc terminé dans un sens satisfaisant pour l'organisation ouvrière.

BRUGG. L'Union ouvrière de Brugg comptait fin 1926 pour toutes ses organisations affiliées 876 membres; de ce nombre 540 appartenaient aux organisations syndicales, 160 au parti et 176 aux sociétés sportives. L'activité de l'Union a été consacrée en bonne partie au travail d'éducation, sans que pour autant le travail syndical ait été négligé bien entendu.

* Voir la *Revue syndicale* de février 1927.